EXPULSION FORCÉE

L'Arabie saoudite écrème à tout-va les travailleurs immigrés

Enquête de STÉPHANE AUBOUARD dans l'Humanité du 31 mai 2017

Le 29 mars, le royaume wahhabite annonçait l'expulsion de 5 millions de travailleurs étrangers. Une décision qui pourrait provoquer une nouvelle crise migratoire, non seulement dans la région, mais aussi en direction de l'Europe.



Début mars, le journal Okaz, un des organes officiels du royaume d'Arabie saoudite, lançait la première salve : « Tous les citoyens qui aiment leur pays vont pouvoir se réjouir : un décret devrait bientôt permettre l'expulsion de 5 millions d'étrangers. » À l'époque, l'architecte en chef du projet, Sadaqa Al Fadhel, membre du Majlis al-Choura le conseil consultatif nommé par le roi , expliquait la nature du débat en des termes ouvertement xénophobes : « Ces étrangers ne sont pas là pour travailler de manière régulière, ni pour des raisons religieuses (pèlerinage à La Mecque), mais pour coloniser notre pays. (...) Ils forment un peuple intrus qui cherche à s'imposer à travers une occupation sournoise. Notre pays

risque de se retrouver contraint d'accepter leur présence, à cause de pressions internationales. » Un mois plus tard, le 29 mars 2017, l'Arabie saoudite déclarait officiellement que l'ensemble des travailleurs migrants en situation irrégulière devait quitter le pays volontairement sous une période de 90 jours! Cinq millions de personnes, c'est-à-dire un tiers de la population active du pays, devront être parties d'ici au 1er juillet. Une fois ce délai dépassé, les immigrés encore sur le territoire, en grande majorité des travailleurs précaires utilisés dans le bâtiment pour les hommes et comme bonnes à tout faire pour les femmes, risquent des peines de prison allant jusqu'à deux ans et/ou devront payer des amendes avant d'être reconduits de force dans leur pays.

Les arrêtés d'expulsion n'ont cependant pas attendu ce nouveau décret pour commencer. Ainsi, le quotidien saoudien Al Eqtisadiah, repris par Courrier international, annonçait il y a quelques semaines le renvoi en février 2017 de 22 000 travailleurs irréguliers en seulement vingt jours.

« 55 000 sans-papiers ont été expulsés en 45 jours », rapportait le même journal en novembre 2016. Le chef de la police se félicitait quant à lui de l'expulsion ces quatre derniers mois de 200 000 travailleurs clandestins, grâce notamment à un système de délation efficace basé sur «un numéro d'appel dédié » !

Dans la monarchie wahhabite, le droit du travail des étrangers fonctionne en effet selon un système féodal appelé «kafala». Un mécanisme au sein duquel le droit de résider du travailleur dépend de la décision de l'employeur. L'employé étranger est strictement tenu par un patron tuteur mais aussi par le bon vouloir du gouvernement si l'envie lui prend de changer de travail. C'est le royaume qui décide si le migrant peut travailler dans une autre branche que celle pour laquelle il a eu le droit d'immigrer. C'est aussi le royaume qui décide arbitrairement du jour où il doit rentrer chez lui.

RIYAD INSTRUMENTALISE LA COLÈRE D'UN PEUPLE VICTIME DU CHÔMAGE

Mais pour Riyad, une telle décision prise à l'encontre des principes basiques des droits de l'homme et du travail possède un double avantage. Tout d'abord, accompagner dégraissage des effectifs des géants saoudiens du bâtiment comme Ben Laden Group ou Saudi Oger, affaiblis financièrement depuis la crise du prix du baril de pétrole initiée par Riyad en personne à l'été 2015 le régime s'évite ainsi une crise interne avec des familles influentes à la tête d'entreprises surpuissantes et véritables États dans l'État. Dans un second temps, l'État saoudien a su instrumentaliser la colère d'un peuple luimême victime d'un chômage en constante progression depuis dix ans (12,5 % en 2015) en confirmant la mise en place d'une politique économique de saoudisation de l'emploi. Une surtaxe pouvant atteindre 50 % du salaire des travailleurs étrangers sera graduellement instaurée à partir du second semestre

2017 à la suite des réformes économiques instituées par le jeune vice-prince héritier Mohammed Ben Salmane. Un manque à gagner certain pour des personnes dont le salaire oscille entre 1500 et 1800 euros mensuels.

Certes, ce n'est pas la première fois que l'Arabie saoudite opère une telle politique de discrimination. Entre 2013 et 2015 déjà, des centaines de milliers de travailleurs étrangers, dont environ 243000 Pakistanais, avaient été forcés de quitter le pays, avec la plupart du temps des arriérés de salaires considérables (voir encadré ci-dessous). À l'époque, le ministère du Travail avait appelé ces travailleurs à faire les démarches nécessaires pour régulariser leur situation. Les contrevenants risquaient alors une

peine allant jusqu'à deux ans de prison et une amende de 100 000 riyals (environ 25 000 euros). À l'époque, comme aujourd'hui, ces ouvriers devenus persona non grata étaient maioritairement des ressortissants souscontinent indien et de l'Asie du Sud-Est Bangladeshis, Indonésiens, Pakistanais, Indiens... , mais aussi de la Corne de l'Afrique Somaliens, Érythréens, Soudanais, Djiboutiens et Éthiopiens. Aujourd'hui, ces derniers atteignent le chiffre de 750000 (voir entretien ci-contre), soit près d'un cinquième des travailleurs irréguliers.

Devant une telle situation, le mutisme de la communauté internationale est à la hauteur du blanc-seing offert au royaume salafiste. Ces deux dernières années, les tapis rouges n'ont cessé d'être déployés aux pieds des princes Saoud. Le 21 septembre 2015, par exemple, l'ONU a nommé Faisal Bin Hassan Trad, ambassadeur saoudien à l'ONU, à la tête du panel du Conseil des droits de l'homme. «Les pétrodollars et la politique l'emportent sur les droits de l'homme!» s'indignait alors Hillel Neuer, directeur exécutif de l'observatoire UN Watch. Un an plus tard, en juin 2016, Ban Ki-moon reculait de nouveau.

Après avoir placé la monarchie wahhabite sur la liste noire des États ne respectant pas les droits des enfants Riyad dirige depuis février 2015 une coalition arabe armée au Yémen responsable de la mort de 60 % des 785 enfants tués dans le pays en 2015, l'ancien secrétaire général de l'ONU la retirait finalement de la liste après que le roi eut menacé de ne plus financer les agences de l'ONU. Enfin, cerise sur le gâteau, à la mi-avril de cette année, l'Arabie saoudite l'un des pays au monde où les femmes sont le plus brimées était

LE DROIT DU TRAVAIL DES ÉTRANGERS FONCTIONNE SELON UN SYSTÈME FÉODAL APPELÉ «KAFALA». DE GROS CONTRATS, AU PRIX DU SILENCE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

DE GROS CONTRATS, AU PRIX DU SILENCE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Une série de passe-droits diplomatiques et symboliques qui font écho aux commerciaux passés ces dernières années entre le royaume et les grandes entreprises occidentales. Pour le chantier du métro de Riyad par exemple, mégaprojet de 22,5 milliards de dollars (18 milliards d'euros)débuté en juillet 2015 et dont la mise en service est prévue pour 2019-2020, l'État saoudien a fait appel à des consortiums occidentaux composés notamment de l'américain Bechtel, de l'allemand Siemens ou du groupe français de BTP Vinci. Sous le quinquennat Hollande, jamais la France n'aura eu autant de particulier contrats industriels, en l'armement.

Certaines de ces armes servent aujourd'hui à la destruction du Yémen, que 400000 ressortissants, bloqués ou emprisonnés en Arabie saoudite ou à Djibouti depuis un an, ne peuvent plus rejoindre. Le silence radio renvoyé par la communauté internationale à ce sujet est édifiant. Tout comme fut édifiante la visite ce dimanche du président Donald Trump à Riyad, aboutissant à la signature d'accords d'une valeur de plus de 350 milliards d'euros, dont 98,1 milliards pour la seule industrie de l'armement. Ce contrat intervient alors que le royaume a décidé de se pourvoir sous couvert d'une politique de défense à l'égard de l'ennemi iranien d'une nouvelle entreprise militaire, la Saudi Arabian Military Industries (Sami). La région, déjà fragile, risque d'être encore un peu plus déstabilisée, ce qui ne manquera pas de jeter sur les routes des centaines de milliers de nouveaux migrants. Or, ne l'oublions pas, depuis 2009 et l'apparition dans la loi saoudienne de ses décrets d'expulsion utilisés en moyenne tous les quatre ans, une étrange ritournelle s'est mise en place dans la région: la valse des immigrés renvoyés par Riyad croisant ceux fuyant les guerres (Soudan du Sud, Yémen, Syrie) ou des États autoritaires (Soudan, Érythrée, Éthiopie) venus offrir leur force de travail sur les chantiers saoudiens... avant d'être à leur tour expulsés. Entre 2012 et 2015, d'après les chiffres croisés de plusieurs ONG internationales, quelque 4 millions de travailleurs illégaux auraient été renvoyés d'Arabie saoudite. À l'époque, beaucoup parmi eux avaient échoué sur les rivages grecs, certains arrivant jusqu'à Paris ou Berlin.

Cette fois-ci, le royaume parle sans le cacher de 5 millions de travailleurs immigrés à expulser d'ici au 1er juillet. Ne doutons pas que ceux-ci prendront, comme d'autres avant eux, le seul chemin qu'il leur reste dans leur quête légitime de survie : l'Europe. Une Union européenne aux valeurs universalistes et humanistes déclarées, mais qui entretemps a fermé ses portes: en février 2016, Bruxelles signait en effet un accord avec la Turquie d'Erdogan demandant à ce dernier de contenir les flux migratoires sur le sol turc en échange de quelques milliards d'euros et de la réouverture des négociations sur l'entrée de la Turquie dans l'Union.

La question se pose néanmoins : que vont devenir ces centaines de milliers de travailleurs immigrés qui auront participé au développement considérable de l'Arabie saoudite comme à l'enrichissement des entreprises occidentales louées par le royaume ?

DES TRAVAILLEURS PRÉCAIRES PERSÉCUTÉS DANS ET EN DEHORS DU TRAVAIL

En 2013, des émeutes mettant aux prises des travailleurs immigrés à des autochtones avaient éclaté dans la banlieue pauvre de Riyad, faisant au moins 2 morts et 68 blessés graves. La police avait alors arrêté 561 étrangers tandis que des Saoudiens armés de battes de base-ball lynchaient des Éthiopiens. Des dizaines d'immigrés avaient été condamnés à des peines de prison.

En 2015, plusieurs entreprises de construction saoudiennes ont massivement licencié et cessé de verser les salaires de dizaines de milliers de leurs employés. Confrontés à la précarité et dans l'incapacité de quitter le pays, certains de ces employés exaspérés avaient violemment manifesté, incendiant des bâtiments ou des véhicules appartenant aux entreprises de construction.

En début d'année, 49 d'entre eux, dont on ignore les nationalités, ont été condamnés pour violences. Le 3 janvier, le quotidien saoudien Al-Watan citait alors des peines de 300 coups de fouet et quatre mois de prison.

«En Éthiopie, le risque est réel d'une forte explosion sociale»

S. A.

Spécialiste de la Corne de l'Afrique, basé à Addis-Abeba, Laurent Grosbois (1) prévient des conséquences dramatiques du retour forcé de 750000 travailleurs éthiopiens.

COMBIEN DE TRAVAILLEURS ÉTHIOPIENS DEVRONT QUITTER L'ARABIE SAOUDITE D'ICI AU 1ER JUILLET ?

LAURENT GROSBOIS Selon le gouvernement éthiopien, on parle de 750 000 ressortissants. Pour l'instant il n'y a pas de visibilité sur la situation de ces personnes. L'OIM (agence de l'ONU pour les migrations) est débordée. Quant à l'Union européenne et l'ensemble des bailleurs de fonds, ils restent frileux à l'idée de financer le retour de ces travailleurs.

«SEULE SOLUTION DE SURVIE POUR CES REFOULÉS, PRENDRE DE NOUVELLES ROUTES CLANDESTINES.» MAIS POURQUOI SONT-ILS SI NOMBREUX À VENIR TENTER LEUR CHANCE EN ARABIE SAOUDITE ?

MAIS POURQUOI SONT-ILS SI NOMBREUX A VENIR TENTER LEUR CHANCE EN ARABIE SAOUDITE ?

LAURENT GROSBOIS Ce sont des gens qui ont entre 20 et 30 ans et sont issus des zones rurales. Parmi eux il y a des Oromos (quelque 25 millions d'habitants sur une population totale de 70 millions). Tous sont touchés par le chômage. Pour survivre, ils tentent leur chance à l'étranger.

Entre 2013 et 2015, le retour forcé de 150 000 Éthiopiens avait provoqué une forte réaction de l'opinion publique ethiopienne incluant des manifestations au sein du pays. Mais, malgré des efforts du gouvernement éthiopien, les besoins en protection et en réintégration restent importants.

CETTE FOIS-CI, COMMENT CELA VA-T-IL ÊTRE ORGANISÉ? DES ÉTHIOPIENS SONT-ILS DÉJÀ RENTRÉS AU PAYS DEPUIS L'ANNONCE DU DÉCRET?

LAURENT GROSBOIS 12 000 se sont déclarés et pourront rentrer dans des conditions normales. Mais, comme il y a trois ans, il n'y aura pas assez d'avions, et ce sera par bateau dans des conditions dangereuses que le retour se fera pour la grande majorité. Djibouti sera un des passages obligés et il faut donc s'attendre à un engorgement sur place.

En 2013, il y avait eu des dizaines de morts et de disparus passés complètement inaperçus. Parmi eux, il y a aussi des dizaines de milliers de Somaliens et d'Érythréens sans papiers qui se font passer pour des Éthiopiens. Le nombre d'enfants apatrides nés de couples sans papiers en Arabie saoudite va aussi augmenter. Si nous n'y prenons garde, cela peut avoir des répercussions aussi bien dans le pays que dans la région, et plus largement pour l'Europe. Cette masse humaine refoulée de toute part n'aura d'autre solution de survie que de prendre de nouvelles routes clandestines.

(1) Responsable migrations en Éthiopie pour Expertise France, agence sous tutelle du ministère des Affaires étrangères.